
Adresse du comité révolutionnaire d'Angers qui félicite la Convention pour avoir déjoué la conspiration et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 30 germinal an II (19 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du comité révolutionnaire d'Angers qui félicite la Convention pour avoir déjoué la conspiration et l'invite à rester à son poste, lors de la séance du 30 germinal an II (19 avril 1794). In: Tome LXXXIX - Du 29 germinal au 13 floréal an II (18 avril au 2 mai 1794) pp. 52-53;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1971_num_89_1_27695_t1_0052_0000_3

Fichier pdf généré le 30/03/2022

qu'unique vous avez encore une fois sauvé la République et encore une fois bien mérité de la patrie; mais si nous n'otons aux ennemis cruels de la saine raison et de l'austère philosophie tous les moyens de nuire, ces êtres dénaturés, infernaux prothées, prendront toutes sortes de formes pour plonger dans leur cœur le fer assassin. N'ayons donc pour eux aucun espèce de ménagement. Législateurs, vous avez ordonné l'épuration des corps constitués, mais pensez vous que les odieux intrigants qui ont eu l'art de tromper le peuple, n'auront pas eu celui de tromper des commissaires qui n'ont aucune notion ni des localités ni des personnes; et si les gens suspects ont la libre faculté de conspirer contre la patrie, pourrons-nous penser que les corps constitués soient véritablement épurés. Législateurs, si vos lois révolutionnaires ne sont pas ponctuellement exécutées, ou si les conspirateurs peuvent y trouver les moyens de leur salut, craignez de nouveaux dangers pour la liberté, l'égalité et la fraternité; la plupart des gens d'une suspicion non équivoque surprennant la bonne foi des représentants du peuple, se sont fait délivrer du joug qu'ils avaient si justement mérité. Législateurs, nous craignons avec juste raison qu'au lieu de devenir des hommes ils ne sachent que corrompre l'esprit public, que non seulement les abominables auteurs des complots liberticides soient livrés aux glaives des lois; mais encore tous ces êtres ingrats qui s'y sont osés prêter, et ceux encore qui en ayant connaissance en ont gardé le secret funeste. Restez, Législateurs, restez fermes à votre poste aussi pénible que glorieux, ne songez à le quitter que lorsque l'aristocratie anéantie, les tyrans exterminés et la liberté triomphante de toutes parts, vous permettront de mettre en activité cette sublime constitution dont la structure hardie surpasse tout ce que l'esprit humain a produit jusqu'à ce jour doit assurer pour toujours le bonheur des français et même du genre humain. Epurez chaque jour notre auguste Convention et que tous ses membres soient assis sur la sainte Montagne. Quand l'âme politique de la République est parfaitement sainte et pure, le corps politique présente toujours la marche la plus assurée. Vous avez mis les bonnes mœurs, la probité et tout le cortège des vertus sociales et privées à l'ordre du jour, vous assurez par là que le gouvern[em]ent démocratique ne se soutient que par la vertu et ce coup de foudre pour les méchants est pour les patriotes l'aurore brillante du siècle d'or. Par là, Législateurs, vous nous faites rencontrer une patrie. Nous faisons le serment de songer à lui servir d'ornement, par là tous les français sont les enfants nés égaux et libres de la patrie, par là enfin vous avez donné la France en vénération à tous les peuples, en admiration à la postérité, et quand on quittera cette terre de la liberté, grâce à vos sublimes travaux, on pourra assurer avec transport: « Je viens de quitter des hommes ».

Nous vous demandons, Législateurs, que le comité de salut public et de sûreté générale prennent dans la plus grande considération le sujet de cette adresse ».

(PRAT fils (*ex-présid.*), DUREPAIRE, BUFFET (*secrét.*), CARON fils, SÉGUIN, FOURNIER, Noël ASTIER [et 27 signatures illisibles].

d

[*La Sté popul. de Vervins, à la Conv.; s.d.*] (1).

« Citoyens représentants,

Nous avons appris avec frémissement l'horrible conspiration qui menaçait la ruine de la liberté. Aux mouvements d'indignation dont nous avons été saisis, ont succédé ceux de la joie lorsque nous avons sçu que le glaive de la loi avait détruit les auteurs perfides de cette affreuse conjuration.

Grâces vous soient rendues, dignes représentants, du courage et de l'énergie que vous ne cessez de manifester dans les circonstances les plus critiques. Nous avons accueilli avec transport ces maximes dictées par le Comité de Salut public; que la vertu, la justice et la probité soient à l'ordre du jour dans toute la République. Oui, Citoyens représentants, ces maximes sublimes seront désormais le cri de ralliement des français régénérés, car, sans elles, point de république.

Restez à votre poste, le salut de la patrie vous le commande, et tandis que nos bras épuisent la terre pour en extraire la foudre qui doit pulvériser les féroces esclaves des tyrans coalisés, continuez vos glorieux travaux pour consolider l'affermissement de l'unité et de l'indivisibilité de la république. S. amitié et F. »

GODART (*présid.*), BEFFROY (*secrét.*), PINOULEY (*secrét.*).

e

[*Le C. révol. d'Angers, à la Conv.; 24 germ. II*] (2).

« Représentants du souverain,

La République française est impérissable, puisque vous venez de découvrir et de frapper les plus adroits et les plus audacieux conspirateurs qui aient tramé jusqu'ici le complot d'assassiner la liberté publique: Hébert, Vincent, Ronsin, Momoro (3), monstres machiavéliquement exécrables; et vous, scélérats, leurs complices, vous avez reçu le prix de vos horribles attentats.

Les tyrans, qui vous sudoient, vont dessécher de rage et de désespoir en apprenant votre supplice. Les projets sanguinaires et liberticides des antropophages de l'Europe, sont encore une fois confondus, et la France est vengée. Et vous, courageux Montagnards, recevez le juste hommage de toute notre reconnaissance et de toute notre admiration, pour les nouveaux efforts par lesquels vous venez de sauver encore une fois la liberté française. Continuez, représentants, de surveiller et de frapper les traîtres et les conspirateurs, nous vous seconderons de tous nos efforts, et nous scellerons s'il le faut de notre sang, tout ce que vous aurez fait pour le bonheur du peuple... Vive la République, vive la Mon-

(1) C 300, pl. 1059, p. 49.

(2) C 298, pl. 1044, p. 23. *J. Sablier*, n° 1269; Bⁱⁿ, 3 flor. (1^{er} suppl¹); *J. Lois*, n° 570; *J. Matin*, n° 611.

(3) Et non Momorin.

tagne, vive le Comité de Salut public, vive les sans-culottes ».

LEDUC, BUNEL, ROSÉ, MARTIN, LEGENDRE, MORDUT-GUINEBERT, PLAT.

f

[*La Comm., le trib. de paix de Montagne-la-forêt [St Aubin-du-Cormier], à la Conv.; s.d.*] (1).

« Représentants,

Vous venez de précipiter dans l'abîme ces monstres, ces nouveaux conspirateurs, qui, sous le masque du patriotisme, ont tenté de nous ravir la liberté, et qui ont voulu nous replonger dans cet esclavage dur et avilissant dont nous sommes si heureusement sortis. Vous avez donc, encore une fois, sauvé la patrie. Grâce vous en soient mille fois rendues. Par des soins infatigables, par une surveillance toujours active, vous vous êtes montrés dignes d'être les fondateurs d'une République, la plus grande, la plus puissante et la plus heureuse de l'univers. Continuez, dignes législateurs, par des travaux aussi immenses que glorieux et utiles, vous allez à l'immortalité; et les générations futures vous sauront gré, comme nous, des bienfaits qu'elles auront reçus de vous.

Lancez la foudre sur toutes ces factions impies, qui s'élèvent continuellement contre la République, qu'elles soient anéanties; et ne quittez votre poste que quand vous aurez assuré sa tranquillité et son bonheur.

Pour nous, inviolablement attachés à la Convention, comme au centre unique de toute réunion, nous ne cesserons jamais d'être soumis aux lois sages et justes qu'elle nous donne, et de les exécuter ponctuellement ».

MÉNAGER, GOUPIL, MERIENNE, DUVER, MONSOUDRY, SAMON, J. OZANNE, MALARD, ROGRIS, ANGET, BOMANDE, CHALMET.

g

[*Les Adm. et l'agent nat. du distr. du Puy, à la Conv.; s.d.*] (2).

« Représentants,

Jusqu'à quand abuseront-ils de notre patience, ces modernes Catilina, jusqu'à quand le peuple français sera-t-il le jouet de leurs intrigues et de leurs complots liberticides! Quoi! Ils voulaient nous donner un roi! et en cimenter le trône du sang des jacobins! Ils voulaient les scélérats, dans leur barbare fureur, armer contre les patriotes les bras de ces infâmes qui attendent dans le séjour du crime la peine due à leur forfait! Que dis-je, la Convention nationale, cette auguste assemblée, dépositaire de nos pouvoirs devait être anéantie et la liberté avec elle, ô comble de la perfidie et de la scélératesse! monstre que n'eussiez-vous jamais existé!

Que Pitt, l'ennemi du genre humain, que Coibourg, le Don Quichotte des aristocrates français et le ridicule chevalier de la tyrannie ger-

manique, se disputent l'honneur d'asservir une nation libre et généreuse, et mettent leur gloire à l'humilier de nouveau sous le sceptre d'un monarque, il n'y a rien là qui nous étonne: ils sont payés du sang des peuples pour soutenir la profession de mangeur d'hommes; mais que des hommes que la confiance nationale a tiré du néant pour les placer tout à coup au poste d'honneur de la plus belle révolution qui puisse signaler l'histoire de notre espèce; que des hommes que la faveur publique s'empressait de prévenir par ses encouragements et ses récompenses, ne se soient montrés les défenseurs si ardents du peuple que pour mieux renverser ses droits sacrés, qu'ils n'aient déclamé avec tant de chaleur contre la tyrannie, que pour accélérer le retour des tyrans et pour mieux en assurer le triomphe; qu'ils n'aient fait proclamer l'unité et l'indivisibilité de la République, que pour la déchirer plus facilement et l'anéantir d'un seul coup, c'est un comble de folie et de perversité dont les annales des nations n'offrent point d'exemple, et que les plus cruels supplices ne pourraient expier.

Qu'au moins les intrigants, les factieux de toute espèce tremblent donc une bonne fois. Qu'ils apprennent enfin, par une expérience de cinq années, et par le développement successif de l'esprit révolutionnaire, qu'aucun masque ne pourra désormais les dérober aux regards pénétrants d'une nation vraiment libre, et que c'est au moment qu'ils croient l'avoir endormie, que sa main redoutable les surprend, les arrête et les frappe.

Législateurs, vous qui répondez à la confiance de tant de millions d'hommes par l'énergie de vos services, intrépides et généreux montagnards, que vos succès et notre dévouement vous encouragent de plus en plus dans le poste pénible, mais glorieux, où nos vœux et le besoin de la patrie vous retiennent! nous ne souffrirons pas que d'autres mains achèvent votre ouvrage.

Portez à toute sa hauteur l'éternel édifice de la liberté française. Ecrasez du sommet de cet inébranlable rocher les traîtres, les conspirateurs et les tyrans, et propagez le règne de la vertu par cette conduite énergique, vous continuerez de mériter les couronnes civiques que vous prépare la reconnaissance nationale. Pour nous, administrateurs populaires et révolutionnaires, ennemis implacables des rois, des protecteurs, des régents, des triumvirs, et de toute espèce de souveraineté qui ne serait pas celle du peuple, nous jurons de périr avec vous pour sauver la liberté, l'égalité et la République, une indivisible et démocratique.

Tels sont, Citoyens législateurs, les vœux et les sentiments des citoyens du district du Puy et des administrateurs ».

LACHOUNYADINE, ARNAUD, ROUVIÈRE, LIOGIER, MONTELLIER, PORTAL.

h

[*La Comm. de Champlitte, à la Conv.; 25 germ. II*] (1).

« Le Conseil Général de la commune de Champlitte, réuni au lieu de ses séances ordi-

(1) C 298, pl. 1044, p. 28. Bⁱⁿ, 30 germ.; Rép., n° 121.

(2) C 298, pl. 1044, p. 20. Bⁱⁿ, 30 germ.; J. Sablier, n° 1268; M.Ü., XXXIX, 13.

(1) C 298, pl. 1044, p. 29. Bⁱⁿ, 30 germ.; 4 flor. (2^e suppl^t) et 6 flor. (suppl^t).